



1. Général

- l'enfant arrive et repart avec un parent ou un adulte responsable
- le parent s'engage à amener et à rechercher l'enfant à l'heure (sauf entente point 4)
- en cas de maladie, l'enfant reste à la maison (informations supplémentaires point 5)

2. Comportement

- l'enfant s'engage à respecter ses camarades et à écouter les consignes données
- l'enfant participe aux activités et reste toujours avec son groupe
- en cas de comportement inadapté, l'enfant peut être exclu pour les autres jours

3. Santé et particularités

- si l'enfant a un régime spécial ou des allergies alimentaires, amener ses repas
- s'il a des intolérances, les détailler sur le formulaire d'inscription au point a)
- s'il a des besoins particuliers, ou une prise de médicament, merci de le noter au point a)
- si l'enfant a des phobies, des blocages, les inscrire sous remarques au point b)
- en cas de blessures légères, elles seront soignées avec sparadraps et désinfectant
- en cas de bobos, nous administrerons des globules d'arnica, sauf avis contraire au point b)
- en cas d'accident, le parent sera averti dès que les mesures de sécurités auront été prises

4. Départ et arrivée

Pour des questions d'organisation, merci de respecter l'horaire, soit 8h - 17h, sauf :

- si vous souhaitez amener votre enfant dès 7h et le rechercher au maximum à 18h
- vous le notifiez clairement dans le formulaire d'inscription au point c)
- ceci moyennant une surtaxe de frs 5.- par quart d'heure entamé

5. Remboursement

L'association rembourse le 50% du montant engagé lors des cas suivants :

- maladie ou absence justifiée (avertir l'organisateur au plus vite)
- exclusion de l'enfant par l'organisateur

